

Pour ES10EH-A ND, la surface du fond de fouille doit être de 82,5 m².
 Les dimensions de cette surface sont adaptables aux contraintes de la parcelle.
 Exemple : 8,25 x 10 - 5,13 x 16,10 - 11,79 x 7,00 - ...

Le positionnement du système de traitement sur la surface d'infiltration est libre.
 Seules les distances minimum des bords de fouilles sont à respecter (indiquées ci-dessus).

Attention : le système de traitement Enviro-Septic requière impérativement la mise en oeuvre de 10 rangées de 2 conduites qui doivent être remblayées en sable filtrant sur :

- largeur minimum de 5,13 ml
- longueur minimum de 7,00 ml

Pour toute question, merci de vous rapprocher de notre service étude : contact@dboexpert-france.fr ou 02 99 62 54 95

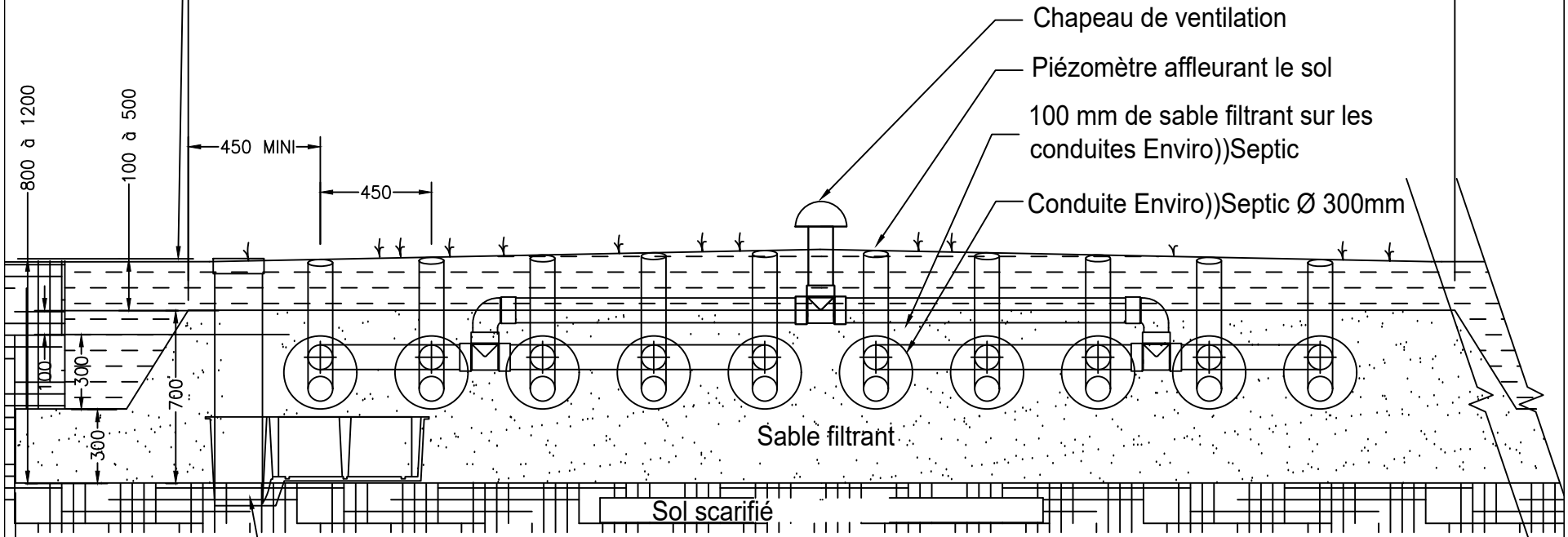
DBO EXPERT France	
La Croix Rouge 35 530 BRÉCÉ T : 02 99 62 54 95 - contact@dboexpert-france.fr	
<ul style="list-style-type: none"> - Système Enviro-Septic ES10EH-A non étanche - Configuration : 10 rangées de 2 conduites AES - Pour un sol de perméabilité ≥ 10 mm/H - DTA 17.1/18-333_V2.1 - Agrément 2019-009 ext09 	
DATE : 28-10-2021	DOSSIER : ES10EH-A ND
Échelle 1:60	Feuille 1/3

Reblayer avec pente de 1% mini
du centre vers les extrémité



Remblai autour des conduites sur 5130 minimum

Surface
engazonnée



- Chapeau de ventilation
- Piézomètre affleurant le sol
- 100 mm de sable filtrant sur les conduites Enviro))Septic
- Conduite Enviro))Septic Ø 300mm

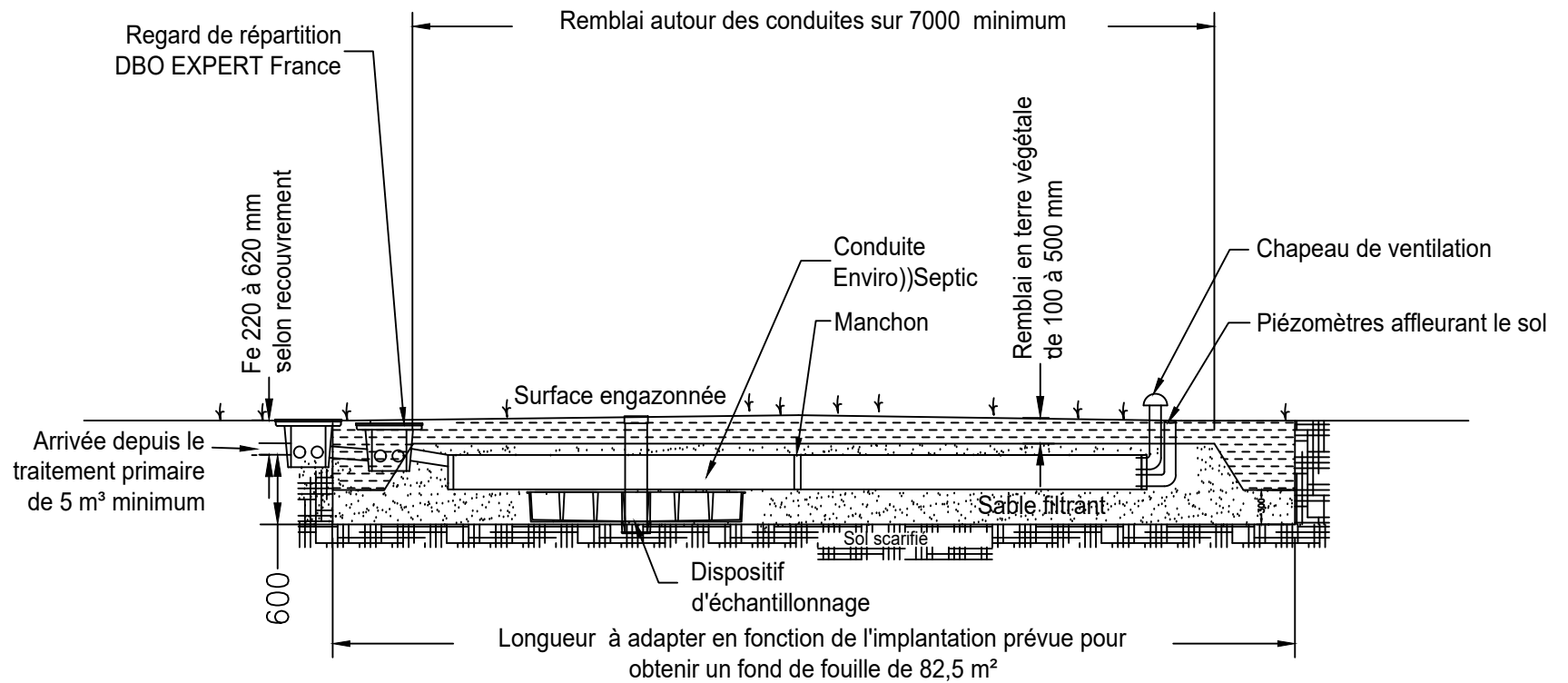
Sable filtrant

Sol scarifié

Longueur à adapter en fonction de l'implantation prévue
pour obtenir un fond de fouille de 82,5 m²

Dispositif d'échantillonnage

DBO EXPERT France	
La Croix Rouge 35 530 BRÉCÉ T : 02 99 62 54 95 - contact@dboexpert-france.fr	
<ul style="list-style-type: none"> - Système Enviro-Septic ES10EH-A non étanche - Configuration : 10 rangées de 2 conduites AES - Pour un sol de perméabilité ≥ 10 mm/H - DTA 17.1/18-333_V2.1 - Agrément 2019-009 ext09 	
DATE : 28-10-2021	DOSSIER : ES10EH-A ND
Échelle 1:25	Feuille 2/3



VENTILATION : La ventilation primaire et secondaire (équipée d'un extracteur statique) doivent être installées conformément à la norme NF DTU 64.1.

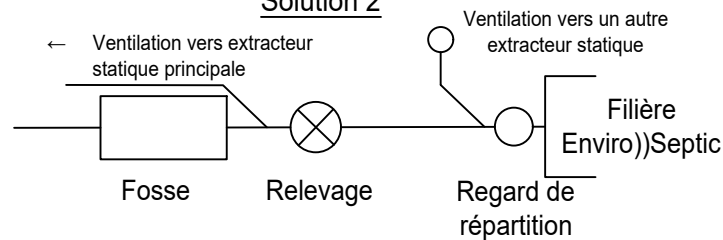
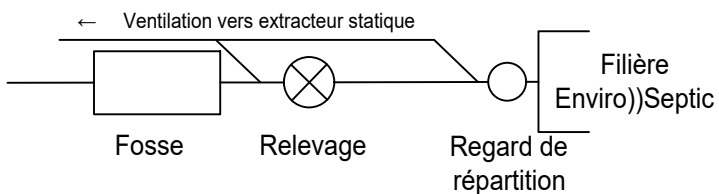
La prise d'air à l'extrémité du filtre EnviroSeptic est réalisée par un chapeau de ventilation pour permettre la circulation de l'air vers la ventilation secondaire (extracteur statique). Un différentiel de 3 mètres minimum de hauteur doit être respecté pour garantir la dépression et l'évacuation des gaz par l'extracteur statique.

POMPE DE RELEVAGE entre fosse et filtre : Une conduite de dérivation doit être prévu pour garantir la circulation de l'air :

- soit par une conduite en amont du regard de répartition à revenir vers la fosse toutes eaux
- soit par un autre extracteur statique à proximité du filtre (avec les 3 mètres de dénivelé).

Solution 1

Solution 2



DBO EXPERT France	
La Croix Rouge 35 530 BRÉCÉ T : 02 99 62 54 95 - contact@dboexpert-france.fr	
<ul style="list-style-type: none"> - Système Enviro-Septic ES10EH-A non étanche - Configuration : 10 rangées de 2 conduites AES - Pour un sol de perméabilité ≥ 10 mm/H - DTA 17.1/18-333_V2.1 - Agrément 2019-009 ext09 	
DATE : 28-10-2021	DOSSIER : ES10EH-A ND
Échelle 1:60	Feuille 3/3